

I. AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

AVIS N° : AMI N° 01 /CCIB/SG/CCMP/PRMP/ASS-PRMP/S-PRMP/26 du 12/01/26

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements, au titre de ces différentes prestations.
2. En vue de mettre en place le répertoire (la liste) de prestataires et de fournisseurs agréés pour ces procédures d'appel à concurrence, la CCI Bénin sollicite par le présent avis, les demandes d'agrément des candidats (entreprises, personnes physiques ou morale) intéressés pouvant justifier leur existence légale, leurs domaines de prestations, leurs expériences, leur autonomie financière nécessaire et à jour vis à vis de l'administration fiscale et qui ne sont pas frappé par les dispositions de l'article 62 de la loi 2020-26 du 29 septembre portant code des marchés publics en République du Benin.
3. La CCI Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir l'inscription automatique dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services de la CCI Bénin. L'inclusion de soumissionnaires dans le répertoire ne signifie pas qu'ils seront consultés dans toutes les sollicitations émises.
4. Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir un dossier constitué des pièces ci-après:

➤ Pour les personnes morales:

- * Une lettre à manifestation d'intérêt précisant (03) domaines d'activités en lien avec les activités figurant dans le registre de commerce et de crédit mobilier du candidat ou attestés par des preuves des expériences similaires réalisées;
- * Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU);

- * L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (06) mois à la date de dépôt des plis et délivrée par le tribunal de première instance;
- * L'attestation des impôts en original en cours de validité à la date de dépôt des plis ;
- * L'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original en cours de validité à la date de dépôt des plis;
- * Une copie certifiée conforme du Registre de Commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'entreprise;
- * Les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de reception et en lien avec les domaines choisis, copie des contrats exécutés ou en cours..) réalisées par le prestataire ou celles réalisées par leur personnel pour les nouvelles entreprises;
- * L'attestation de non-exclusion des marchés publics en République du Bénin délivrée par l'ARMP.

➤ **Pour les personnes physiques:**

- * Une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines de compétence;
- * Le curriculum vitae du consultant;
- * Les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis;
- * Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

5. Les prestations concernent les domaines ci-après:

- Assurance;
- Achat de consommables informatiques;
- Achat de fournitures et de consommables de bureau;
- Achat de produits d'entretien;
- Entretien et nettoyage des bureau, des espaces verts, traitement phytosanitaire démoustication et dératisation des bâtiments;
- Confection et installation de stores d'intérieurs;
- Aménagement d'intérieur;
- Entretien de matériel végétal et jardinage;
- Gardiennage et surveillance des installations;
- Achat et installation de matériels techniques, électriques, électroniques et électrotechniques;

- Diverses réparations et maintenance (menuiserie, serrurerie, plomberie, électricité, peinture, soudure y compris achat de petits matériels...);
- Achat de pieces de rechange et autres outils pour les véhicules;
- Entretien et réparation des véhicules (garages);
- Ingénierie informatique et développement d'application;
- Fourniture, installation, entretien, réparation et maintenance des équipements informatiques et diverses prestations informatiques;
- Fournisseur d'accès internet;
- Impression du supports de communication et pose (affiches, flyers, dépliants, badges, plaquettes de présentation, cartons d'invitation, programmes, signalétiques, branding véhicules);
- Réalisation de goodies (mug, stylos, bloc-notes, porte-clés, casquettes, t-shirts, tote-bag..);
- Agence de production audiovisuelle;
- Agence media;
- Transport de biens et location de véhicule, de personnes;
- Transport de plis;
- Architecture;
- Diverses études ou autres services de consultants;
- Conseil juridique et fiscal;
- Recrutement du personnel, formation et conseils;
- Hôtel, restauration, service traiteur;
- Agence événementielle;
- Agence de voyage;
- Cabinet de gestion des ressources humaines, audit organisationnel, formation, gestion d'intérim, fiscalité;
- Études et formation;
- Diverses études;
- Audit qualité, comptable;
- Mobilisation des ressources;
- Autres prestations;
- Autres (préciser).

6. L'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique ou une obligation de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin d'attribuer un contrat aux entreprises ou consultants qui seront sélectionnés.
7. Un soumissionnaire peut postuler pour plusieurs domaines d'activités mais ne peut être retenu pour plus de trois (03) domaines d'activités. En cas de candidature multiple, le soumissionnaire a la possibilité de préciser ses domaines d'activités par ordre de priorité. Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activités après étude de dossiers. Seuls les prestataires ayant satisfait aux critères demandés figureront sur ladite liste et seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours de l'année 2026.

NB: la demande d'agrément par candidat ne peut dépasser trois (03) des domaines ci-dessus énoncés.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) sis au 1er étage du bâtiment principal du siège, Tél : (00229) 21 31 20 81, 01 BP 31 Recette principale, Avenue Général de GAULLE à compter du 14/10/2026 de 8 heures à 12h 30min et 14h à 17h 30min (GMT+1).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention AMI N° 01/CCIB/SG/CCMP/PRMP/ASS-PRMP/S-PRMP/26 du 12/10/2026 relative à la réponse « AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN PLACE DU REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS AGREES DE LA CCI BENIN AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE » à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), sis au 1er étage du bâtiment principal du siège au plus tard le 06/02/2026 à 10 heures (GMT+1)¹. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées,

seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

10. Les candidats des régions économiques **Abomey-Calavi, Porto-Novo, Abomey, Lokossa, Parakou et Natitingou** sont priés de déposer leurs offres sur chacun des sites situés sur ces régions. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention AMI N°...01.../CCIB/SG/CCMP/PRMP/ASS-PRMP/S-PRMP/26 du ...12/01/...2026 relative à la réponse « AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN PLACE DU REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS AGREES DE LA CCI BENIN AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE» à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), sis au 1er étage du bâtiment principal du siège au plus tard le...06/02/2026 à 10 heures (GMT+1).

Cotonou le, 12 Janvier 2026

La Personne Responsable
des Marchés Publics



Bénédicte DOSSOU